

(1)

— N° 96. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1862.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1864.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

En déposant, à cette époque de l'année, le Budget des Travaux publics pour l'exercice 1864, le Gouvernement a eu principalement pour but de satisfaire à la disposition de la loi de comptabilité qui prescrit la présentation des Budgets dix mois au moins avant l'ouverture de l'exercice auquel ils se rapportent. Si, pour certaines branches de l'administration publique, cette prescription est d'une exécution facile, à raison de la fixité des éléments d'appréciation des besoins auxquels il leur incombe de satisfaire par la loi du Budget, il n'en est pas de même pour d'autres, dont les besoins, sans cesse variables, changent, chaque année, de nature et d'importance. Tandis que, d'un côté, les crédits à solliciter par le Budget sont plus ou moins fixés d'avance par les mesures de principe qui ont décrété la dépense, de l'autre côté, au contraire, ce sont les événements qui régissent presque seuls l'action de l'Administration; et l'on conçoit aisément combien il est difficile, dans de pareilles conditions, d'établir, dix mois d'avance, les besoins du service pendant l'exercice futur.

Cette difficulté se fait principalement sentir lorsque, comme c'est actuellement le cas, le Gouvernement doit arrêter le chiffre des diverses allocations du Budget à venir, sans avoir même pour se guider les discussions des Chambres sur le Budget présent; lorsque, surtout, ce dernier Budget contient le principe de certaines augmentations sur lesquelles on ne peut que préjuger le vote de la Législature.

Les réflexions qui précèdent expliquent suffisamment comment, en ce qui concerne l'une des deux grandes administrations du Département des Travaux publics, celle des chemins de fer, postes et télégraphes, les seules modifications apportées pour 1864 aux propositions soumises aux Chambres pour l'exercice 1863, portent sur les allocations du personnel et consistent dans les crédits demandés pour cet exercice, augmentés de la seconde moitié des crédits sollicités pour améliorer la position des fonctionnaires et employés. Il en est de même, du reste, de toutes les autres allocations affectées au personnel des diverses branches de service. Quant aux propositions nouvelles de crédits qui pourront être la conséquence du mouvement de nos relations commerciales, on comprend qu'il n'est guère possible de rien préciser à cet égard avant que la marche des affaires, en 1863, soit mieux accusée qu'elle ne l'est actuellement.

Tel qu'il est aujourd'hui proposé, le projet de Budget pour l'exercice 1864 s'élève à la somme de fr.	26,452,005	»
Si on le compare au chiffre total des crédits demandés pour 1863, et qui est de	25,952,650	»
il présente une augmentation de	499,375	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Dans cette augmentation, les crédits demandés pour compléter les mesures en vue desquelles des allocations sont demandées au Budget de 1863 en faveur du personnel, figurent pour une somme totale de 327,425 francs. Le surplus, soit 171,950 francs, est exclusivement réservé au service des ponts et chaussées, et se répartit comme suit :

	Augmentation.		Diminution.
Routes fr.	26,000	»	»
Bâtiments civils	53,000	»	»
Canaux et rivières	»		49,900
Ports et côtes.	162,850	»	»
	<hr/> 221,850	»	<hr/> 49,900
			<hr/>
DIFFÉRENCE ÉGALE. fr.	171,950	»	

Le Département des Travaux publics ayant donné, dans la Note préliminaire du Budget de 1863, des explications complètes sur les mesures projetées en faveur du personnel, et les crédits nouveaux sollicités pour les fonctionnaires et employés étant la conséquence des propositions dont la Législature est actuellement saisie, il ne reste, pour le moment, à justifier que les crédits nouveaux demandés pour le service des ponts et chaussées. Ces crédits ont été calculés aussi exactement que possible, d'après les éléments d'appréciation que l'Administration possède; mais les Chambres comprendront que c'est surtout à l'égard de ceux-ci qu'il est opportun de faire une réserve quant aux modifications qu'il pourra être nécessaire d'y apporter ultérieurement.

CHAPITRE II. — PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.

1^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.

ART. 7. — Routes.

La somme demandée pour le service des routes est de . . fr. 2,991,277 »

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

A. Entretien ordinaire des routes, d'après les baux existants, et entretien de nouvelles sections fr. 1,891,277 »

B. Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. Paiement des terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement. Travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 300,000 »

A REPORTER. . . fr. 2,191,277 » 2,991,277 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. fr. 2,491,277 » 2,991,277 »

C. Travaux de construction et de rectification de routes, et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication, et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, ou servant de raccordement aux stations des chemins de fer. 800,000 »

TOTAL. fr. 2,991,277 »

A. *Entretien ordinaire.*

Entretien ordinaire des routes, en 1864, d'après les baux existants, et entretien de nouvelles sections fr. 1,891,277 »

La somme portée au Budget de 1863, pour le même objet, était de 1,865,277 »

DIFFÉRENCE EN PLUS. fr. 26,000 »

Cette augmentation résulte de la mise à l'entretien, en 1864, de quatorze sections de routes nouvellement construites, dont la désignation suit :

Wuestwesel à la station de Calmpthout, du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam (2^{me} section);

Wetteren à Oombergen (3^{me} section);

Nessonvaux à Soumagne (1^{re} section);

Riempst à Bilsen (2^{me} section);

Libramont à Herbaimont (1^{re} section);

Rochefort à Gribelle (2^{me} partie de la section de Rochefort à Han-sur-Lesse);

Turnhout vers Bréda, par Bar-le-Duc (1^{re} section);

Huy à Stavelot (section comprise entre Ferrières et la route de Barvaux à Xhoris);

Marbehan à la Croix-Rouge;

Forzée à Dion-le-Mont (trois sections);

Gedinne vers Hargnies (1^{re} section);

Achel à la frontière néerlandaise vers Valkenswaard.

B. — *Travaux en dehors des baux d'entretien.*

Somme demandée fr. 300,000 »

Allocation portée au Budget de 1863. 300,000 »

Ainsi qu'on l'a dit dans les développements du Budget de 1863, cette somme est nécessaire pour faire face à tous les besoins.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

C. — *Travaux de construction et de rectification de routes, et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication, et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie ou servant de raccordement aux stations des chemins de fer.*

Crédit demandé	fr.	800,000	»
Allocation sollicitée pour 1863		800,000	»

Cette somme est destinée, comme les années précédentes, à faire achever ou à construire de nouvelles routes, et à accorder des subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication, et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie ou servant de raccordement aux stations des chemins de fer.

On a indiqué dans les développements du Budget de 1863, dans quelles conditions ces subsides sont accordés.

ART. 8. — *Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.*

Somme demandée	fr.	41,000	»
Allocation pétitionnée pour 1863		41,000	»

Ce crédit est destiné à faire continuer les travaux de plantation de routes de l'État, notamment dans les provinces de Liège et de Namur.

2^{me} SECTION. — BÂTIMENTS CIVILS.

ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État.*

Somme demandée pour 1864	fr.	170,000	»
— pour 1863		137,000	»
AUGMENTATION.		fr.	<u>33,000</u>

On a constaté depuis plusieurs années que l'allocation affectée aux travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments civils était tout à fait insuffisante.

Ainsi qu'il résulte des développements du Budget de 1861, le Département des Travaux publics avait à pourvoir à cette époque à l'entretien de 37 hôtels ou bâtiments. Par suite de la reprise de 8 bâtiments et monuments avec leurs dépendances, qui étaient placés sous l'administration du Ministère de l'Intérieur, ce nombre s'élève aujourd'hui à 45.

L'entretien de chacun des neuf hôtels des gouvernements provinciaux, des bâtiments de l'entrepôt général de commerce d'Anvers, ainsi que des toitures de tous

NOTE PRÉLIMINAIRE.

les bâtiments, etc., situés à Bruxelles, donne lieu annuellement à une dépense de fr.	75,000	»
L'allocation demandée n'est que de	170,000	»
	<hr/>	
De sorte qu'il ne reste plus qu'une somme de fr.	97,000	»
	<hr/>	

laquelle, répartie entre les 35 autres hôtels, etc., donne une moyenne de 2771 francs pour chaque bâtiment, ce qui, certes, est une somme minime eu égard à l'importance des propriétés à maintenir en bon état d'entretien.

5^me SECTION. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE
ET DES POLDERS.

Avant de fournir la justification des allocations proposées, il paraît utile d'indiquer, comme on l'a fait précédemment, pour chacun des services compris dans cette section ainsi que dans la suivante, les différences que présentent les crédits demandés avec ceux qui sont pétitionnés pour l'exercice 1865.

Le tableau suivant contient, à cet égard, toutes les indications désirables.

TABLEAU

*indiquant les différences que présentent les crédits demandés pour l'exercice 1864
avec ceux qui sont sollicités pour l'exercice 1863.*



NOTE PRÉLIMINAIRE.

DÉSIGNATION DES SERVICES.

CANAUX ET RIVIÈRES.

Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	fr.
Canal de Liège à Maestricht.	
— de Maestricht à Bois-le-Duc.	
— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	
— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	
— — vers Hasselt.	
— — vers Turnhout.	
Sambre canalisée	
Canal de Charleroy à Bruxelles.	
Escaut.	
Canal de Mons à Condé	
— de Pommerœul à Antoing	
Lys	
Canal de dérivation de la Lys	
— de Gand à Ostende.	
— d'écoulement des eaux du sud de Bruges	
— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France.	
— de Gand à Terneuzen.	
Moervaert	
Dendre	
Rupel	
Senne	
Dyle et Demer	
Petite Nèthe canalisée.	
Grande Nèthe	
Yser	
Canal d'Ypres à l'Yser	
Plantations	
Bacs et bateaux de passage	
	TOTAUX. fr.

PORTS ET CÔTES.

Port d'Ostende.	
— de Nieuport	
Côte de Blankenberghe	
Phares et fanaux	
	TOTAUX. fr.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1864.							
ENTRETIEN ORDINAIRE.		ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE		TRAVAUX D'AMÉLIORATION.		RÉSULTAT FINAL.	
Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.
36,650	"	20,500	"	46,500	"	105,650	"
"	"	"	2,200	9,150	"	7,250	"
"	1,000	"	8,400	"	500	"	9,700
"	5,450	"	4,000	11,700	"	4,250	"
1,000	"	"	"	11,400	"	12,400	"
3,000	"	"	"	"	1,500	"	1,500
750	"	"	1,450	500	"	"	400
10,000	"	5,500	"	"	10,000	5,500	"
"	"	"	500	1,500	"	1,200	"
"	5,950	"	1,650	4,350	"	"	5,250
500	"	"	5,050	"	72,000	"	76,550
"	"	"	"	"	4,500	"	4,500
"	4,600	"	1,000	"	17,500	"	25,100
100	"	"	750	"	2,500	"	2,950
"	2,250	48,000	"	"	8,000	57,750	"
"	"	"	"	"	15,000	"	15,000
"	"	1,000	"	"	2,000	"	1,000
"	1,400	"	"	5,800	"	4,400	"
"	300	1,500	"	"	"	1,200	"
"	2,450	5,500	"	"	52,250	"	51,200
"	"	"	"	7,000	"	7,000	"
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	39,800	"	39,800
"	1,250	600	"	"	"	"	650
"	"	"	1,000	"	"	"	1,000
1,500	"	8,500	"	"	2,500	7,500	"
"	"	"	"	"	4,600	"	4,600
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	7,000	"	7,000
55,500	22,650	89,100	25,800	98,000	242,050	192,100	242,000
DIMINUTION.						fr.	49,900
11,600	"	"	47,200	"	"	"	55,600
1,550	"	109,000	"	"	"	110,550	"
114,000	"	"	"	"	22,000	92,000	"
"	400	"	"	"	4,600	"	5,000
128,050	400	109,000	47,200	"	26,600	205,450	40,600
AUGMENTATION.						fr.	162,850

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il résulte de ce tableau que, comparés aux allocations demandées pour l'exercice 1863, les crédits proposés au Budget de 1864 présentent :

A. (Canaux et rivières.)	Pour les travaux d'entretien ordinaire, une augmentation de fr.	30,850	»
	Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, une diminution de	80,750	»
	Soit, sur l'ensemble, une diminution de fr.	49,900	»
B. (Ports et côtes.)	Pour les travaux d'entretien ordinaire, une augmentation de fr.	127,630	»
	Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, une augmentation de	53,200	»
	Soit, sur l'ensemble, une augmentation de fr.	162,830	»
	Les crédits des 3 ^{me} et 4 ^{me} sections se balancent donc par une augmentation de fr.	112,950	»

ART. 10. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Somme demandée fr. 1,001,450

Cette allocation est supérieure de 94,150 francs au crédit demandé, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1863.

La répartition en figure ci-après.

Conformément aux précédents, on se dispense d'entrer dans des développements à l'égard des allocations destinées aux travaux d'entretien proprement dits, travaux indispensables et qui se justifient par leur nature. Les sommes demandées pour l'exécution des travaux de l'espèce sont, ou les mêmes que celles qui ont été allouées aux Budgets précédents, ou le prix de marchés conclus, ou enfin le montant de l'estimation d'entreprises à adjudger. On a légèrement forcé quelques-unes d'entre elles, afin d'arrondir les crédits pétitionnés. On se borne à justifier la demande des sommes qui doivent être affectées à des travaux revêtant réellement le caractère de travaux d'entretien extraordinaire et offrant quelque importance.

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — Meuse.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc., dans les provinces de Namur et de Liège; dragage dans les mêmes provinces fr.	136,200	16,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . fr.	136,200 »	16,000 »
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche dans la province de Limbourg. . . .	50,000 »	4,500 »
B. — Canal de Liège à Maestricht.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas	42,200 »	6,800 »
C. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasement et entretien des plantations	53,200 »	1,600 »
D. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.		
1 ^{re} SECTION.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, dévasement et entretien des plantations . . .	17,700 »	»
2 ^{me} SECTION.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	16,000 »	»
On admet que les travaux d'élargissement de cette section de canal pourront être terminés pen- dant la campagne de 1863; qu'ainsi l'année de ga- rantie incombant aux entrepreneurs de ces travaux prendra fin dans le courant de 1864. Le crédit de- mandé est destiné à pourvoir aux besoins du service jusqu'à la fin de 1864.		
3 ^{me} SECTION.		
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	20,000 »	»
4° Entretien de l'écluse maritime du Kattendyk et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers, selon la convention du 16 ²⁶ août 1858. — Part de l'État.	3,500 »	»
5° Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyk, et dévasement du chenal d'accession à l'Escaut.	23,500 »	»
A REPORTER. . . fr.	524,500 »	28,900 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . . fr.	324,300 »	28,900 »
<i>E. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, entretien des plantations.	12,000 »	»
<i>F. — Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, entretien des plantations.	35,000 »	»
<i>G. — Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	7,500 »	»
<i>II. — Sambre canalisée.</i>		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	80,000 »	»
PROVINCE DE NAMUR.		
2° Travaux d'entretien ordinaire.	15,500 »	»
3° Renouvellement de deux paires de portes aux écluses de Namur et de Mornimont.	»	3,000 »
4° Renouvellement de poutrelles, de longerons des ponts sur le déversoir de Mornimont, des planchers des mêmes ponts, etc.	»	9,500 »
Les ouvrages à renouveler au moyen des deux sommes demandées ci-dessus sont en mauvais état.		
<i>I. — Canal de Charleroy à Bruxelles.</i>		
1° Travaux d'en- { Province de Hainaut. fr. 30,600 » } retien ordinaire. . { — de Brabant. . 23,200 » }	53,800 »	»
2° Alimentation par la machine de Luttre.	6,000 »	»
3° Renouvellement, pour cause de vétusté, de six paires de portes d'écluses	»	8,200 »
4° Renouvellement de pavage	»	2,000 »
5° Rechargement en pierrailles de diverses parties de digues grevées d'un droit de passage.	»	1,500 »
6° Reconstruction des talus intérieurs et extérieurs du canal.	»	3,000 »
A REPORTER. . . . fr.	534,100 »	58,100 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . . fr.	554,100 »	58,100 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
<i>J. — Escaut.</i>		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	10,000 »	»
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	8,500 »	1,100 »
3° Reconstruction et élargissement du tablier du pont de halage établi au confluent du canal d'Eyne et de l'Escaut	»	1,250 »
Ce tablier est en mauvais état et a trop peu de largeur		
4° Dévasement, pour maintenir le lit du fleuve à sa profondeur normale, dans la traverse de la ville de Gand	»	4,000 »
Ce travail est projeté dans l'intérêt de la navigation et de l'écoulement des eaux.		
PROVINCE D'ANVERS.		
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	4,000 »	»
<i>K. — Canal de Mons à Condé.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, éclairage du pont-levis de Saint-Ghislain et des écluses	28,400 »	»
<i>L. — Canal de Pommerœul à Antoing.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, alimentation par machine à vapeur, et frais résultant de la navigation de nuit	71,400 »	»
<i>M. — Lys.</i>		
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
1° Entretien de la partie entièrement à charge de la Belgique	15,000 »	»
A REPORTER. . . . fr.	671,200 »	64,450 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . fr.	674,200 »	64,450 »
2° Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie moyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Belgique).	850 »	»
3° Enlèvement d'atterrissements	»	5,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
4° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	10,100 »	»
5° Dévasements pour maintenir le lit de la rivière à sa profondeur normale dans la traverse de la ville de Gand	»	3,000 »
Ces dévasements doivent être exécutés dans l'intérêt de la navigation et de l'écoulement des eaux.		
N. — Canal de dérivation de la Lys.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	25,700 »	»
O. — Canal de Gand à Ostende.		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1° Travaux d'entretien.	3,400 »	»
2° Renouvellement, pour cause de vétusté, de la partie mobile du pont de la barque, à Gand.	»	10,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	33,350 »	»
4° Réparation et revêtement en briques et en fascines des parties des berges du canal éboulées par suite des travaux d'approfondissement, entre la commune de Saint-Georges et la ville de Bruges.	»	10,000 »
5° Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État).	2,000 »	»
6° Restauration du pont des Dominicains, dans la traverse de la ville de Bruges.	»	28,000 »
L'état de vétusté du pont des Dominicains, à Bruges, ne permet pas d'ajourner la reconstruction de cet ouvrage. Il sera remplacé par un pont en tôle à l'instar de celui de la Coupure.		
A REPORTER. . . fr.	746,600 »	120,450 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . fr.	746,600 »	120,450 »
P. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	10,000 »	»
Q. — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	4,000 »	5,500 »
R. — Canal de Gand à Terneuzen.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	21,700 »	»
S. — Moervaert.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	2,600 »	»
2 ^o Dévasements pour maintenir le canal à sa profondeur normale	»	3,000 »
Ces travaux sont indispensables pour assurer la navigation et l'écoulement des eaux.		
T. — Dendre.		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la rivière et du canal de jonction de la Dendre à la station du chemin de fer à Ath	5,600 »	»
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	12,200 »	»
3 ^o Remplacement des quatre cabestans servant à manœuvrer les portes de l'écluse de Wieze	»	1,500 »
Les cabestans actuels manœuvrent les portes au moyen de ponnards et de chaines. Dans l'intérêt du service, on projette de les remplacer par des cabestans avec barre crémaillère.		
4 ^o Dévasements pour maintenir le lit de la rivière à sa profondeur normale	»	2,000 »
Ces dévasements doivent être exécutés pour assurer la navigation et l'écoulement des eaux.		
A REPORTER. . . fr.	800,700 »	150,450 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . fr.	800,700 »	130,450 »
U. — <i>Rupel.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	8,000 »	
V. — <i>Senne.</i>		
1° Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	2,000 »	»
2° Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde	250 »	»
W. — <i>Dyle et Demer.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	19,000 »	»
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> Provinces d'Anvers. fr. 7,000 » Province de Brabant. 12,000 » </div> </div>		
2° Travaux extraordinaires et éventuels qui peuvent être rendus nécessaires par des débordements ou des débâcles de la Dyle	»	5,000 »
X. — <i>Petite Nêthe canalisée.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	8,450 »	2,600 »
Y. — <i>Grande Nêthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	2,000 »	»
BASSIN DE L'YSER.		
Z. — <i>Yser.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	6,500 »	»
2° Rétablissement des talus, renforcement des rives, revêtements en briques, etc.	»	5,500 »
Ces travaux formeront la continuation de ceux pour l'exécution desquels un crédit est demandé au Budget de l'exercice 1863.		
3° Reconstruction du pont de Knocke	»	11,000 »
Ce pont est dans un état complet de vétusté. Un crédit, s'élevant également à la somme de 11,000 francs, avait déjà été alloué au Budget de 1862 pour le reconstruire. Mais il n'a pas été disposé de ce crédit, la rédaction du projet du travail auquel il aurait dû être affecté ayant nécessité des études qui n'ont pas permis d'adjuger l'entreprise avant la fin de l'exercice.		
TOTAUX. . . . fr.	846,900 »	154,550 »
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières . . . fr.	1,001,450 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits proposés au Budget de 1863, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, atteignent ensemble le chiffre de fr.	408,450	»
Ceux qui sont pétitionnés au Budget de 1864, pour l'exécution de travaux de même nature, ne s'élèvent qu'à un total de	264,400	»
<hr/>		
Le tableau développé du projet de Budget de 1864 fait ressortir les différences, par article, entre les allocations sollicitées pour cet exercice et celles qui ont été demandées pour l'exercice 1863, du chef des travaux dont il s'agit. Elles se balancent par une diminution de fr.	144,050	»
<hr/>		
pour l'exercice 1864.		

Les sommes portées au projet de Budget de 1864, pour travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme suit :

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 11. — *Meuse.*

Somme demandée : 100,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux d'amélioration à exécuter à Bouvignes fr.	29,000	»
<p>Ces travaux, rendus nécessaires par la construction du chemin de fer de Namur vers Givet, formeront le complément de ceux pour l'exécution desquels une somme de 175,000 francs a été allouée au Budget de 1862. Ils auront pour objet, les uns l'amélioration du régime du fleuve même, les autres l'amélioration de passages d'eau où la circulation deviendra plus active par suite de l'établissement du chemin de fer.</p>		
2° Travaux d'amélioration au moyen de moellons à couler au pied des bermes, des épis et des barrages existant dans la province de Limbourg	11,000	»
<p>Ces travaux sont nécessaires pour protéger les ouvrages de défense et d'amélioration, et pour combler les vides qui se produisent dans les enrochements, par l'effet de leur tassement et des débâcles.</p>		
3° Travaux d'amélioration du chemin de halage dans la province de Limbourg	15,000	»
<p>L'amélioration de ce chemin de halage est très-nécessaire dans</p>		
A REPORTER. fr.	55,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. fr.	55,000 »
---------------------	----------

l'intérêt de la navigation. On projette de la réaliser au moyen de crédits à répartir sur plusieurs exercices.

4° Travaux d'amélioration à exécuter en commun avec les Pays-Bas	45,000 »
--	----------

Depuis quelque temps, un crédit est alloué, chaque année, pour le même objet. Il importe de faire disparaître les difficultés que la Meuse présente en plusieurs points de la partie mitoyenne de son cours, afin d'assurer aux bateaux un plus fort tirant d'eau et une marche plus sûre.

TOTAL. fr.	100,000 »
--------------------	-----------

ART. 12. — *Canal de Liège à Maestricht.*

Somme demandée : 12,000 francs.

Cette somme est destinée à la construction de bordages, avec remplissage de moellons, pour garantir les berges du canal contre l'action érosive des vagues soulevées par la marche des bateaux à vapeur.

ART. 13. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 2200 francs.

Le service de la douane à Loozen se fait au moyen d'un embarcadère en charpente établi en saillie sur le canal, de manière que lorsque de grands bateaux y sont en stationnement, les autres bateaux chargés ont de la peine à passer, d'autant plus que cette partie de canal s'envase rapidement. En outre, c'est en cet endroit que viendra aboutir la route projetée de Hamont vers Brée, et que séjourneront les bateaux ayant un chargement pour cette localité. Il est donc tout à fait indispensable, dans l'intérêt du commerce et de la navigation, d'y construire une gare de 115 mètres de longueur, comme celles qui ont été établies dans plusieurs autres localités. Comme l'embarcadère actuel demande à être reconstruit, on l'établira d'une manière définitive et plus convenable au moyen d'un ouvrage en maçonnerie. C'est à l'exécution de ces travaux que le crédit de 2200 francs pétitionné sera consacré.

ART. 14. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 19,700 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1^{re} SECTION.

1° Travaux divers d'amélioration fr.	1,200 »
--	---------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. fr. 1,200 »

Cette somme est présumée devoir être dépensée en travaux divers d'amélioration imprévus, ou dont l'importance n'est pas assez grande pour former des paragraphes spéciaux au projet de Budget.

2° Renforcement du pied des gazonnements à queue établis aux abords de plusieurs ponts 7,000 »

Les gazonnements à queue établis dans le prolongement des perrés des ponts suspendus n° 10, 11, 12 et 13 éprouvent des mouvements de glissement sur l'axe du canal; il convient d'arrêter ces mouvements en établissant au pied des gazonnements une charpente de fondation composée d'une file de pilotes recouverts d'un chapeau, contre lequel on fixera des ventrières.

3° Établissement d'un gazonnement à queue, maintenu par une charpente, pour soutenir les talus du bassin de la grande barrière de Lommel. 5,000 »

Les talus du bassin de la grande barrière de Lommel, établis sur un mauvais terrain, sans aucune consistance, se maintiennent difficilement. On projette d'y établir un gazonnement à queue depuis le pied jusqu'au-dessus de la flottaison normale, le pied du gazonnement étant maintenu par une charpente composée de pilotes, d'un chapeau et de ventrières.

4° Travaux à exécuter en vue de raccorder le bassin de Lille-Saint-Hubert à la route d'Achel à Peer. 5,000 »

Ces travaux sont projetés dans le but de faciliter l'accès du bassin de Lille-Saint-Hubert.

2^{me} SECTION.

Néant.

3^{me} SECTION.

5° Rechargement des digues au moyen de gravier. 1,500 »

Ce travail formera la continuation de ceux pour l'exécution desquels des fonds ont été alloués aux Budgets précédents. Il est rendu nécessaire par la nature sablonneuse des digues qu'il s'agit de recharger.

TOTAL. fr. 19,700 »

ART. 15. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.

Somme demandée : 15,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration fr. 1,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. fr.	4,000 »
<p>Cette somme est présumée devoir être dépensée en travaux divers d'amélioration imprévus, ou dont l'importance n'est pas assez grande pour former des paragraphes spéciaux au projet de Budget.</p>	
2° Gravelage d'une partie du chemin de halage.	6,000 »
<p>Cette somme est destinée à terminer, en 1864, le rechargement en gravier du chemin de halage, rive gauche du canal, commencé en 1862 et qui sera continué en 1863.</p>	
3° Gazonnements à queue repiqués de roseaux de marais dans les talus intérieurs du canal.	6,000 »
<p>Cette somme est destinée à continuer, en 1864, les travaux de gazonnement de même espèce exécutés les années précédentes.</p>	
4° Renforcement éventuel des digues et contre-digues.	2,000 »
<p>Cette somme est destinée à parer aux éventualités, en cas de rupture de digues ou de filtrations</p>	
TOTAL. fr.	<u>15,000 »</u>

ART. 16. — *Canal d'embranchement vers Husselt.*

Somme demandée : 17,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration fr.	2,000 »
<p>Cette somme est présumée devoir être dépensée en travaux divers d'amélioration imprévus, ou dont l'importance n'est pas assez grande pour former des paragraphes spéciaux au projet de Budget.</p>	
2° Gazonnements à queue repiqués de roseaux de marais dans les talus intérieurs du canal.	10,000 »
<p>Cette somme est destinée à continuer, en 1864, les travaux de gazonnement de même espèce exécutés les années précédentes.</p>	
3° Gravelage sur la rive droite du bassin de Beeringen, afin de relier ce bassin à la route de Hechtel à Diest	2,000 »
<p>L'établissement de ce gravelage est vivement réclamé par les commerçants et exploitants dont les marchandises sont embarquées et débarquées sur la rive droite du bassin de Beeringen.</p>	
4° Renforcement éventuel des digues et contre-digues.	3,000 »
<p>Cette somme est destinée à parer aux éventualités, en cas de rupture de digues ou de filtrations.</p>	
TOTAL. fr.	<u>17,000 »</u>

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 17. — *Canal d'embranchement vers Turnhout.*

Somme demandée : 2700 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Continuation du rechargement des digues au moyen de gravier ou de terre végétale.	fr.	400	»
2° Acquisition de poutrelles pour déversoirs.		600	»
3° Construction d'un hangar pour abriter les poutrelles		700	»
4° Établissement de poteaux d'amarrage en fer de fonte		550	»
5° Placement de gouttières avec conduit en zinc à onze maisons de préposés.		450	»

La nécessité de l'exécution de ces divers travaux secondaires d'amélioration a été constatée.

TOTAL.	fr.	2,700	»
----------------	-----	-------	---

ART. 18. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 6000 francs.

Cette somme est destinée à la construction de perrés et à l'empierrement de chemins de halage dans la province de Namur, travaux qui formeront la continuation de ceux pour lesquels un crédit, s'élevant également à la somme de 6000 francs, est porté au Budget de 1865.

ART. 19. — *Canal de Charleroy à Bruxelles.*

Somme demandée : 7000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Construction de perrés et de talus extérieurs.	fr.	5,000	»
2° Construction de garde-corps, clôtures, etc.		4,000	»

La nécessité d'exécuter ces travaux a été constatée.

TOTAL.	fr.	7,000	»
----------------	-----	-------	---

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 20. — *Escaut.*

Somme demandée : 7500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1° Construction de perrés pour maintenir les berges de la rivière, empièchement de chemins de halage, établissement de passerelles pour la continuité des chemins de servitude, et divers autres travaux secondaires d'amélioration dans la province de Hainaut. 7,000 »

2° Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale. 500 »

Ces travaux ont paru de trop peu d'importance pour faire l'objet de paragraphes spéciaux.

TOTAL. fr.	7,500 »
--------------------	---------

ART. 21. — *Lys.*

Somme demandée : 650 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution, dans la Flandre orientale, de divers travaux secondaires d'amélioration, dont il a paru superflu, à raison de leur peu d'importance, de fournir le détail.

ART. 22. — *Canal de dérivation de la Lys.*

Somme demandée : 4550 francs.

Cette somme sera consacrée à l'établissement de garde-corps aux endroits qui présentent des dangers pour la circulation, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 23. — *Canal de Gand à Ostende.*

Somme demandée : 2200 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux secondaires d'amélioration dans la province de la Flandre orientale fr. 200 »

Ces travaux ont paru de trop peu d'importance pour faire l'objet de paragraphes spéciaux.

2° Consolidation des berges du canal, au moyen de revêtements en briques, et renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende. 2,000 »

Ces travaux formeront la continuation de ceux entrepris depuis plusieurs années, et ayant pour objet le renforcement et l'exhaussement des digues et le revêtement en briques des talus, entre Bruges et Ostende.

TOTAL. fr.	2,200 »
--------------------	---------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 24. — *Canal de Gand à Terneuzen.*

Somme demandée : 7000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux secondaires d'amélioration. fr. 1,000 »

Ces travaux ont paru de trop peu d'importance pour faire l'objet de paragraphes spéciaux.

2° Construction de deux maisons pontonnières, à Meulestede et à Langerbruggen 6,000 »

Les agents préposés à la manœuvre des ponts de Meulestede et de Langerbruggen ne jouissent que d'un traitement de 900 francs, sur lequel ils doivent encore prélever le salaire d'un aide, attendu que lesdits ponts sont à double volée. Il est donc indispensable que l'État leur procure une habitation ou qu'il augmente leur traitement.

TOTAL. fr. 7,000 »

ART. 25. — *Moervaert.*

Somme demandée : 200 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration dont il a paru superflu, à raison de leur peu d'importance, de fournir le détail.

ART. 26. — *Rupel.*

Somme demandée : 15,500 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux, tels qu'épis, jetées longitudinales et transversales, pour préserver les rives, imprimer et conserver au chenal une direction convenable pour la navigation.

ART. 27. — *Dyle et Demer.*

Somme demandée : 3,200 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration fr. 2,500 »

Ces travaux ont paru de trop peu d'importance pour faire l'objet de paragraphes spéciaux.

A REPORTER. fr. 2,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. fr.	2,500 »
2° Construction d'un mur de soutènement le long de la Dyle, à Malines		700 »
Ce mur de soutènement, qui formera le prolongement de celui existant à l'origine de la dérivation de la Dyle, à Malines, sera construit dans le but de prévenir les grands éboulements que la corrosion des talus fait craindre.		
	TOTAL. fr.	<u>3,200 »</u>

BASSIN DE L'YSER.

ART. 28. — *Canal d'Ypres à l'Yser.*

Somme demandée : 5000 francs.

Cette somme est destinée à être allouée à la province de la Flandre occidentale, à titre de cinquième et avant-dernier subsidé pour l'approfondissement du bief inférieur du canal d'Ypres à l'Yser. (Voir page 30 de la notice préliminaire présentée à l'appui du projet de Budget du Département des Travaux publics pour l'exercice 1863.)

ART. 29. — *Plantations.*

Somme demandée : 12,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux. Elle est égale à celle qui a été demandée, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1863.

ART. 30. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, qui, d'après les prévisions, sera suffisante pour les besoins auxquels il y aura lieu de faire face en 1864, est destinée à l'entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances, comme aussi à l'exécution des travaux et aux acquisitions de matériel rendus éventuellement nécessaires par l'établissement de nouveaux passages d'eau. Un crédit de 32,000 francs avait, jusqu'ici, été alloué, chaque année, pour cet objet.

4^e SECTION. — PORTS ET CÔTES.ART. 38. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 422,700 francs.

Cette somme est supérieure de 189,430 francs au crédit porté, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1863.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La répartition en figure ci-après :

De même que pour les canaux et rivières, et conformément aux précédents, on croit pouvoir se dispenser de présenter la justification des crédits demandés pour les travaux d'entretien proprement dits, et se borner à motiver celles des allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance. Les baux d'entretien des ports d'Ostende et de Nieuport et des phares et fanaux de la côte de Flandre expirent, les uns dans le courant de l'année 1863, les autres dans le courant de l'année 1864. Les sommes comprises pour travaux d'entretien de ces ports et de ces phares et fanaux, dans les crédits pétitionnés ci-après, sont égales au montant de l'estimation des travaux à exécuter annuellement pendant la durée des nouvelles entreprises à adjuger.

A. — *Port d'Ostende.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'avant-port et de l'arrière-port, entièrement à charge de l'État. — Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821. — Réparation des dégâts qui peuvent survenir aux ouvrages du port par suite d'ouragans. . . . fr.

Charges ordinaires et permanentes. — Charges extraordinaires et temporaires. —

59,500 »

B. — *Port de Nieuport.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire

25,000 »

2° Reconstruction partielle, en maçonnerie, du quai d'échouage en charpente. — Renouvellement des portes d'écluse

109,000

La partie de quai à reconstruire et les portes d'écluse à renouveler se trouvent dans un très-mauvais état.

C. — *Côte de Blankenberghe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des deux sections de la côte 227,600

L'entreprise des travaux d'entretien de la côte de Blankenberghe, pendant un bail expirant le 1^{er} octobre 1864, a été adjugée le 24 décembre 1862. Le montant de l'estimation des travaux à effectuer pendant ce bail est de 400,000 francs. La dépense d'exécution de ces travaux a pu être couverte partiellement au moyen des fonds alloués au Budget de 1862. Le

A REPORTER. . . fr. 312,100 » 109,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . fr.	312,100 »	109,000 »

crédit figurant au Budget de 1863 permettra de faire face à une autre partie de cette dépense. L'allocation demandée au Budget de 1864 comprend la somme nécessaire pour en compléter la liquidation, comme aussi celle que l'on présume devoir être dépensée pour l'entretien de la côte pendant le 4^e trimestre de 1864.

D. Phares et fanaux.

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des phares et fanaux de la côte de Flandre . . .	1,600 »	-
TOTAL. . . fr.	313,700 »	109,000 »
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux. fr.	422,700 »	-

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les crédits portés au Budget de 1863, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, atteignent ensemble le chiffre de fr. 27,600 »

Celui que l'on pétitionne au Budget de 1864, pour l'exécution de travaux de même nature, ne s'élève qu'à 1,000 »

Le tableau développé du projet de Budget de l'exercice 1864 fait ressortir les différences, par article, entre l'allocation sollicitée pour cet exercice et celles qui ont été pétitionnées pour l'exercice 1863, du chef des travaux dont il s'agit. Elles se balancent par une diminution de. fr. 26,600 »

pour l'exercice 1864.

Le crédit pétitionné au Budget de 1864 n'est destiné qu'à pourvoir à une dépense à faire pour l'amélioration des phares et fanaux d'Ostende et de Nieuport, ainsi qu'il est indiqué ci-après.

ART. 32. — *Phares et fanaux.*

Somme demandée : 1000 francs.

A affecter à des travaux et à des fournitures extraordinaires aux phares et fanaux des ports d'Ostende et de Nieuport.

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics,
et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exercice 1864, est fixé à la somme de *vingt-six millions quatre cent cinquante-deux mille cinq francs* (26,452,005 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Les dépenses pour le matériel, les fournitures de bureau, les papiers, les impressions, les achats et les réparations de meubles, le chauffage, l'éclairage, le loyer de locaux et les menues dépenses, ne peuvent être prélevées qu'à charge des allocations affectées aux dépenses de l'espèce à faire pour chacun de ces services.

Donné à Laeken, le 27 février 1863.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Travaux publics,***JULES VANDERSTICHELEN.***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

(28)

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
POUR L'EXERCICE 1864.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE I^{er}.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	Traitement du Ministre	21,000	•	842,045	
2	— des fonctionnaires et employés	646,550	•		
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés de l'administration centrale	35,200	•		
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	58,015	•		
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	55,500	•		
6	Honoraires des avocats du Département	30,000	•		
CHAPITRE II.					
PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.					
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.					
7	Entretien ordinaire et amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides	2,001,277	•		
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000	•		
SECTION 2. — Bâtiments civils.					
9	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à la charge de l'État	170,000	•		
SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.					
10	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	846,000	154,550		= note supplémentaire 1001,480
TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.					
<i>Bassin de la Meuse.</i>					
11	Meuse dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	•	100,000		
12	Canal de Liège à Maestricht	•	12,000		
13	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	•	2,200		
A REPORTER. . . . fr.		4,801,222	268,750	842,045	

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	4,891,222 *	268,750 *	842,045 *
14	Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	•	19,700 *	
15	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	•	15,000 *	
16	— — vers Hasselt	•	17,000 *	
17	— — vers Turnhout	•	2,700 *	
18	Sambre canalisée.	•	6,000 *	
19	Canal de Charleroy à Bruxelles	•	7,000 *	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
20	Escaut	•	7,500 *	
21	Lys	•	650 *	
22	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze vers la mer du Nord	•	4,550 *	
23	— de Gand à Ostende	•	2,200 *	
24	— de Gand à Terneuzen	•	7,000 *	
25	Moervaert	•	200 *	
26	Rupel	•	15,500 *	
27	Dyle et Demer	•	3,200 *	
	<i>Bassin de l'Yser.</i>			6,199,280 *
28	Canal d'Ypres à l'Yser	•	5,000 *	
	<i>Plantations.</i>			
29	Plantations nouvelles	12,000 *	•	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
30	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	25,000 *	•	
	SECTION 4. — Ports et côtes.			
31	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	515,700 *	109,000 *	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
32	Phares et fanaux	•	1,000 *	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
33	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications	22,000 *	•	
	A REPORTER. . . . fr.	5,265,922 *	491,950 *	7,041,525 *

POUR L'EXERCICE 1864.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	5,263,922 °	491,950 °	7,041,525 °
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.			
34	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées, frais de bureau et de déplacements	650,960 °	°	
35	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées	618,495 °	°	
36	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement, missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	10,000 °	°	
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1^{re}. — Personnel du conseil.			
37	Personnel du conseil des mines. — Traitements.	42,610 °	°	
38	— — — Frais de route	600 °	°	
39	— — — Matériel	2,000 °	°	
	SECTION 2. — Personnel du corps.			
40	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et salaires des expéditionnaires employés par les ingénieurs	187,920 °	°	
41	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	8,000 °	°	
42	Confection de la carte générale des mines.	°	15,000 °	508,150 °
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.			
43	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000 °	°	
	SECTION 4. — Impressions, etc.			
44	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publications de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences	7,000 °	°	
	A REPORTER. . . . fr.	6,842,505 °	500,950 °	7,549,435 °

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	6,842,505 *	500,950 "	7,349,455 *
CHAPITRE IV.				
CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. (SERVICES D'EXÉCUTION.)				
SECTION 1^{re}. — Voies et travaux.				
45	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	302,550 *	"	
46	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	1,844,700 "	"	
47	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	1,330,000 "	"	
48	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers.	715,000 "	"	
SECTION 2. — Traction et matériel.				
49	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	260,350 "	"	
50	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	2,302,450 "	"	
51	Primes d'économie et de régularité.	95,000 "	"	
52	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	1,450,000 "	"	
55	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	2,620,000 "	"	
SECTION 3. — Transports.				
54	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,371,450 *	"	
55	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	1,537,200 "	"	
56	Frais d'exploitation	550,000 "	"	
57	Camionnage	425,000 "	"	
58	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer	60,000 "	"	
59	Redevances aux compagnies	20,000 "	"	19,062,050 *
SECTION 4. — Postes.				
60	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,000,700 "	"	
61	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes	1,461,000 *	"	
62	Transport des dépêches.	450,000 "	"	
65	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie.	297,000 *	"	
	A REPORTER. fr.	24,034,005 *	500,950 "	26,351,305 *

POUR L'EXERCICE 1864.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	24,954,005 •	500,950 •	26,551,505 •
	SECTION 5. — Télégraphes.			
64	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	533,050 •	•	
65	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	90,500 •	•	
66	Entretien	68,000 •	•	
	SECTION 6. — Services en général.			
67	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	96,100 •	•	
68	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	60,500 •	•	
69	Matériel et fournitures de bureau.	240,000 •	•	
70	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'admini- stration	20,000 •	•	
71	Conférences des chemins de fer belges. (Les crédits portés aux articles 2, 45, 49, 54, 60, 64 et 67, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service).	1,000 •	•	
	CHAPITRE V.			
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.			
72	Frais de route et de séjour.	000 •	•	
73	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, etc.	1,400 •	•	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.			7,000 •
74	Frais de route et de séjour.	1,100 •	•	
75	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	5,900 •	•	
	CHAPITRE VI.			
76	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par me- sure générale ou pour un terme illimité	•	59,500 •	59,500 •
	A REPORTER. fr.	25,851,505 •	566,450 •	26,418,005 •

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, POUR 1864.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . fr.	25,851,555 .	506,450 .	26,418,005 .
	CHAPITRE VII.			
77	Pensions	7,000 .	.	7,000 .
	CHAPITRE VIII.			
78	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension	9,000 .	.	9,000 .
	CHAPITRE IX.			
70	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 .	.	18,000 .
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. . fr.	25,885,555 .	506,450 .	26,452,005 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 février 1863.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

JULES VANDERSTICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(35)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

pour l'exercice 1864.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre. fr.
2	a.	} Secrétariat général et cabinet du Ministre. . . fr. 155,780 » Pons et chaussées et mines 114,400 » Chemins de fer, postes et télégraphes. 565,150 » Surveillance des chemins de fer concédés 55,000 »
	b.	
	c.	
	d.	
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés.
4	»	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc.
5	»	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
6	»	Honoraires des avocats du Département
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. fr.
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
7	a.	} Entretien ordinaire des routes, d'après les baux existants, et entretien de nouvelles sections en 1864 fr. Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc. Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie ou servant de raccordement aux stations de chemin de fer
	b.	
	c.	
8	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
9	»	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments de l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État. fr.
»	»	Restauration complète de la façade du bâtiment de l'ancienne prévôté à Bruges. (<i>Pour mémoire.</i>)
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
646,350 »	»	646,350 »	618,170 »	a) 28,160 »	»	a) Seconde partie des crédits destinés à augmenter les traitements et les salaires.
55,200 »	»	55,200 »	55,200 »	»	»	
58,015 »	»	58,015 »	55,400 »	a) 2,615 »	»	
55,500 »	»	55,500 »	55,500 »	»	»	
50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»	»	
842,045 »	»	842,045 »	811,270 »	50,775 »	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				50,775 »		
1,801,277 »	»	1,801,277 »	1,865,277 »	26,000 »	»	
500,000 »	»	500,000 »	500,000 »	»	»	
800,000 »	»	800,000 »	800,000 »	»	»	
41,000 »	»	41,000 »	41,000 »	»	»	
5,052,277 »	»	5,052,277 »	5,006,277 »	26,000 »	»	
170,000 »	»	170,000 »	150,000 »	40,000 »	»	
»	»	»	7,000 »	»	7,000 »	
170,000 »	»	170,000 »	157,000 »	40,000 »	7,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES FOLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.
b.		Canal de Liège à Maestricht
c.		— de Maestricht à Bois-le-Duc
d.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut
e.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo
f.		— — vers Hasselt
g.		— — vers Turnhout.
h.		Sambre canalisée.
i.		Canal de Charleroy à Bruxelles
BASSIN DE L'ESCAUT.		
j.		Escaut
k.		Canal de Mons à Condé
l.		— de Pommerœul à Antoing.
m.		Lys
n.		Canal de dérivation de la Lys.
o.		— de Gand à Ostende
p.		— d'écoulement des eaux du Sud de Bruges
q.		— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France
r.		— de Gand à Terneuzen
s.		Moervaert.
t.		Dendre
u.		Rupel
v.		Seune
w.		Dyle et Demer
x.		Petite Nèthe canalisée
y.		Grande Nèthe.
BASSIN DE L'YSER.		
z.		Yser.
A REPORTER. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
166,200	20,500					
42,200	6,800					
55,200	1,600					
82,700	.					
12,000	.					
35,000	.					
7,500	.					
95,500	14,500					
59,800	14,700					
22,300	6,350					
28,400	.					
71,400	.					
25,050	8,000	1,001,450	907,300	94,150	.	
25,700	.					
58,750	48,000					
10,000	.					
4,000	3,500					
21,700	.					
2,600	3,000					
15,800	3,800					
8,000	.					
2,250	.					
19,000	5,000					
8,450	2,600					
2,000	.					
6,500	16,500					
840,000	154,550	1,001,450	907,300	94,150	.	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières.</i>
		BASSIN DE LA MEUSE.
		<i>Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.</i>
	a.	Travaux d'amélioration à exécuter à Bouvignes.
11	b.	Travaux d'amélioration, au moyen de moellons à couler au pied des bermes, des épis et des barages existant dans la province de Limbourg
	c.	Amélioration du chemin de halage dans ladite province
	d.	Travaux d'amélioration de la navigation, à exécuter en commun avec les Pays-Bas
		<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>
12	•	Construction de bordages avec remplissage de moellons pour garantir les berges du canal contre l'action érosive des vagues soulevées par la marche des bateaux à vapeur.
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
13	•	Établissement d'une gare à Loozen, vis-à-vis du bureau de la douane
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>
		1 ^{re} SECTION.
	a.	Travaux divers d'amélioration
	b.	Travaux de renforcement au pied des gazonnements à queue, établis aux abords de plusieurs ponts
	c.	Établissement d'un gazonnement à queue maintenu par une charpente, pour soutenir les talus du bassin de la grande barrière de Lommel
14	d.	Travaux à exécuter en vue de raccorder le bassin de Lille-S'-Hubert à la route d'Achel à Peer.
		2 ^{me} SECTION.
	•	<i>Néant</i>
		3 ^{me} SECTION.
	e.	Rechargement des digues au moyen de gravier.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
846,900 "	154,530 "	1,001,430 "	907,500 "	94,150 "		
"	20,000 "					
"	11,000 "	100,000 "	55,500 "	46,500 "	"	
"	15,000 "					
"	45,000 "					
"	12,000 "	12,000 "	2,550 "	9,450 "	"	
"	2,200 "	2,200 "	2,500 "	"	300 "	
"	1,200 "					
"	7,000 "					
"	5,000 "					
"	5,000 "					
"		19,700 "	8,000 "	11,700 "	"	
"						
"	1,500 "					
846,900 "	288,450 "	1,135,350 "	973,850 "	101,800 "	300 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
		<i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>	
15	a.	Travaux divers d'amélioration	
	b.	Gravelage d'une partie du chemin de halage	
	c.	Gazonnements à quene, repiqués de roseaux de marais, dans les talus intérieurs du canal	
	d.	Renforcement éventuel des digues et contre-digues	
		<i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>	
16	a.	Travaux divers d'amélioration	
	b.	Gazonnements à quene repiqués de roseaux de marais dans les talus intérieurs du canal	
	c.	Gravelage sur la rive droite du bassin de Beeringen, afin de relier ce bassin à la route de Hechtel à Diest	
	d.	Renforcement éventuel des digues et contre-digues	
		<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>	
17	a.	Rechargement des digues au moyen de gravier ou de terre végétale	
	b.	Acquisition de poutrelles pour déversoirs	
	c.	Construction d'un hangar pour abriter les poutrelles	
	d.	Établissement de poteaux d'amarrage en fer de fonte	
	e.	Placement de gouttières avec conduits en zinc à 11 maisons de préposés	
		<i>Sambre canalisée.</i>	
18	•	Construction de perrés et empièchement de chemins de halage dans la province de Namur	
		<i>Canal de Charleroy à Bruxelles.</i>	
19	a.	Construction de perrés et talus extérieurs du canal	
	b.	Construction de garde-corps, clôtures, etc.	
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
		<i>Escaut.</i>	
20	a.	Construction de perrés pour maintenir les berges de la rivière, empièchement de chemins de halage, établissement de passerelles et divers autres travaux secondaires d'amélioration dans la province de Hainaut	
	b.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale	
			A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
846,000	288,450	1,135,550	975,850	161,800	500	
"	1,000	15,000	5,000	11,400	"	
"	6,000					
"	6,000					
"	2,000					
"	2,000	17,000	21,500	"	4,500	
"	10,000					
"	2,000					
"	5,000					
"	400	2,700	3,400	300	"	
"	600					
"	700					
"	550					
"	450					
"	6,000	6,000	16,000	"	10,000	
"	5,000	7,000	5,500	1,500	"	
"	4,000					
"	7,000	7,500	5,150	4,550	"	
"	500					
846,000	543,650	1,100,550	1,026,000	179,550	11,800	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal de Mons à Couët.</i>
		<i>Pour mémoire</i>
		<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
		<i>Pour mémoire</i>
		<i>Lys.</i>
21	"	Travaux secondaires d'amélioration dans la Flandre orientale
		<i>Canal de dérivation de la Lys, de Deynze vers la mer du Nord.</i>
22	"	Établissement d'un garde-corps aux endroits qui présentent des dangers pour la circulation, et travaux d'amélioration
		<i>Canal de Gand à Ostende.</i>
23	a.	Travaux secondaires d'amélioration dans la Flandre orientale
	b.	Consolidation des berges du canal, au moyen de revêtements en briques, et renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende
		<i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>
		<i>Pour mémoire</i>
		<i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France.</i>
		<i>Pour mémoire</i>
		<i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>
24	a.	Améliorations diverses secondaires
	b.	Construction de deux maisons pontonnères à Meulestele et à Langerbruggen
		<i>Moervaert.</i>
25	"	Améliorations diverses secondaires
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
846,900 "	545,650 "	1,190,550 "	1,026,000 "	179,550 "	11,800 "	
"	"	"	72,000 "	"	72,000 "	
"	"	"	4,500 "	"	4,500 "	
"	650 "	650 "	18,150 "	"	17,500 "	
"	4,550 "	4,550 "	6,850 "	"	2,500 "	
"	200 "	2,200 "	10,200 "	"	8,000 "	
"	2,000 "					
"	"	"	15,000 "	"	15,000 "	
"	"	"	2,000 "	"	2,000 "	
"	1,000 "	7,000 "	1,200 "	5,800 "	"	
"	6,000 "					
"	200 "	200 "	200 "	"	"	
846,900 "	358,250 "	1,205,150 "	1,155,000 "	185,150 "	155,000 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Dendre.</i>
	"	<i>Pour mémoire</i>
		<i>Rupel.</i>
26	"	Construction d'épis, jetées, etc, dans l'intérêt de la conservation des rives et de la navigation
		<i>Dyle et Demer.</i>
27	a.	Travaux divers d'amélioration
	b.	Construction d'un mur de soutènement le long de la Dyle, à Malines
		BASSIN DE L'YSER.
		<i>Yser.</i>
	"	<i>Pour mémoire</i>
		<i>Canal d'Ypres à l'Yser.</i>
28	"	Approfondissement du bief inférieur. — 5 ^{me} subside de l'État à la province de la Flandre occidentale
		<i>Plantations.</i>
29	"	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
50	"	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		FORTS ET CÔTES.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
51	a.	Port d'Ostende
	b.	— de Nieupoort
	c.	Côte de Blankenberghe
	d.	Phares et fanaux
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT	DIMINUTION.	
846,000 »	338,250 »	1,204,150 »	1,155,900 »	185,150 »	155,000 »	
»	»	»	52,250 »	»	32,250 »	
»	15,500 »	15,500 »	8,500 »	7,000 »	»	
»	2,500 »	5,200 »	65,000 »	»	59,800 »	
»	700 »					
»	»	»	2,500 »	»	2,500 »	
»	5,000 »	5,000 »	9,600 »	»	4,600 »	
12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	»	»	
25,000 »	»	25,000 »	52,000 »	»	7,000 »	
885,000 »	581,950 »	1,265,850 »	1,515,750 »	192,150 »	242,050 »	
DIMINUTION . . . fr.				49,000 »		
59,500 »	»	422,700 »	253,250 »	180,450 »	»	
25,000 »	109,000 »					
227,600 »	»					
1,600 »	»					
313,700 »	109,000 »	422,700 »	253,250 »	180,450 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
		CÔTE DE BLANKENBERGHE.
		<i>Pour mémoire</i>
		PHARES ET FANAUX.
52		Travaux et fournitures extraordinaires aux phares et fanaux d'Ostende et de Nieuport
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.
		CINQUIÈME SECTION.
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, BATIMENTS CIVILS, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.
55		Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications fr.
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.
54		Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements
35		Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal, et autres agents subalternes des ponts et chaussées
56		Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.
		Récapitulation du chapitre II.
		1 ^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.
		2 ^e — — Bâtimens civils
		3 ^e — — Service des canaux et rivières, etc.
		4 ^e — — Ports et côtes
		5 ^e — — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6 ^e — — Personnel des ponts et chaussées.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865	DIFFÉRENCES.		Observations
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
515,700	109,000	422,700	255,250	169,450		
			22,000		22,000	
	1,000	1,000	5,600		4,600	
515,700	110,000	425,700	260,850	189,450	26,600	
AUGMENTATION. . . . fr.				162,850		
22,000		22,000	22,000			
22,000		22,000	22,000			
656,900		656,900	655,150	a) 25,810		a) Seconde partie du crédit destinée à aug- menter les traitements.
618,405		618,405	638,145	b) 52,550		b) Idem. à compter 1,500 francs pour la rétribution d'un pontonnier et d'un garde- dunes
10,000		10,000	10,000			
1,285,455		1,285,455	1,229,295	56,160		
5,052,277		5,052,277	5,006,277	26,000		
170,000		170,000	157,000	55,000		
885,900	581,950	1,265,850	1,515,750		49,900	
515,700	110,000	425,700	260,850	162,850		
22,000		22,000	22,000			
1,285,455		1,285,455	1,229,295	56,160		
5,707,550	491,950	6,199,500	5,971,170	278,010	49,900	
AUGMENTATION. . . . fr.				228,110		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
37	"	Personnel du conseil des mines. — Traitements.
38	"	— — — — — Frais de route
39	"	— — — — — Matériel
2^{me} SECTION. — Personnel du corps.		
40	"	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, salaires des expéditionnaires employés par les ingénieurs.
41	"	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et missions des élèves ingénieurs de l'école spéciale des mines
42	"	Confection de la carte générale des mines.
3^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
43	"	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement.
4^{me} SECTION. — Impressions, etc.		
44	"	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		
CHAPITRE IV.		
CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. (SERVICES D'EXÉCUTION.)		
PREMIÈRE SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.</i>		
45	a.	Direction centrale du service.
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc.
	c.	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments et dépendances.
	d.	Indemnités, frais de déplacements, intérim et travaux extraordinaires
A REPORTER. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
42,010 "	"	42,010 "	42,355 "	a) 235 "	"	a) Seconde partie des crédits destinés à augmenter les traitements et les salaires.
600 "	"	600 "	600 "	"	"	
2,000 "	"	2,000 "	2,000 "	"	"	
187,020 "	"	187,020 "	180,655 "	a) 7,285 "	"	
8,000 "	"	8,000 "	8,000 "	"	"	
"	15,000 "	15,000 "	15,000 "	"	"	
45,000 "	"	45,000 "	45,000 "	"	"	
7,000 "	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
295,150 "	15,000 "	508,150 "	500,500 "	7,510 "	"	
51,200 "	"	502,550 "	289,450 "	b) 15,100 "	"	b) Seconde partie du crédit destiné à aug- menter les traitements.
163,550 "	"					
68,000 "	"					
20,000 "	"					
502,550 "	"	502,550 "	280,450 "	15,100 "	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>
46	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
		<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>
47	a.	Fourniture de billes.
	b.	— de rails et accessoires
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
		<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers :</i>
48	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
	b.	Travaux d'amélioration
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et divers
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.
		DEUXIÈME SECTION.
		TRACTION ET MATÉRIEL.
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>
49	a.	Direction centrale du service.
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations, approvisionnements
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire
		<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>
50	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs).
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, wagons, etc., dans les stations
	c.	Grandes réparations du matériel en général à l'arsenal
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel.
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.)
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CREDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1864.			CREDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
502,570	.	502,550	289,450	15,100	.	
1,106,200	.	1,844,700	1,842,800	a) 1,990	.	a) Seconde partie des crédits destinés à augmenter les salaires
758,500	.					
595,000	.	1,550,000	1,550,000	.	.	
555,000	.					
200,000	.					
550,000	.	715,000	715,000	.	.	
100,000	.					
55,000	.					
4,192,250	.	4,192,250	4,177,450	15,000	.	
51,000	.	960,550	249,550	b) 11,000	.	b) Seconde partie des crédits destinés à augmenter les traitements et les salaires
125,600	.					
68,750	.					
15,000	.					
490,000	.	2,502,450	2,501,950	b) 500	.	
559,800	.					
619,200	.					
140,000	.					
515,450	.					
2,562,800	.					

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,562,800	"	2,562,800	2,551,500	11,500	"	
50,000	"	95,000	95,000	"	"	
45,000	"					
1,050,000	"	1,450,000	1,450,000	"	"	
400,000	"					
1,718,000	"	2,620,000	2,620,000	"	"	
882,000	"					
20,000	"					
6,727,800	"	6,727,800	6,716,300	11,500	"	
94,500	"	1,571,450	1,507,300	a) 64,150	"	a) Seconde partie des crédits destinés à aug- menter les traitements et les salaires.
571,000	"					
871,950	"					
54,000	"					
965,325	"	1,537,200	1,523,000	a) 14,200	"	
502,375	"					
60,500	"					
2,908,650	"	2,908,650	2,850,500	78,550	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Frais d'exploitation :</i>
	a.	Matériel et consommation pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc
56	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement; outils, ustensiles, etc.
	c.	Loyers de locaux pour bureaux de marchandises à l'intérieur des villes et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
	d.	Usage de la station d'Herbesthal; quote-part des dépenses du personnel des convois rhénans et du service belge allemand; autres dépenses analogues
57	•	<i>Camionnage.</i> — Prise et remise à domicile des marchandises
58	•	<i>Pertes et avaries.</i> — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer
59	•	Redevances aux compagnies, pour l'usage de leur matériel
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		POSTES.
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>
	a.	Direction centrale. — Surveillance et contrôle
60	b.	Bureaux de perception et de distribution
	c.	Bureaux ambulants
61	•	<i>Traitements et indemnités des facteurs</i> — <i>Frais de remplacement de facteurs et aides.</i> — <i>Indemnités, etc.</i>
		<i>Transport des dépêches :</i>
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches
	b.	Indemnités ou subsides pour transport des dépêches par services affluents, messageries et bateaux à vapeur
62	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
63	•	<i>Matériel.</i> — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,908,650	2,908,650 ..	2,850,500 ..	78,550	
406,000	550,000 ..	550,000	
108,000					
15,500					
20,500					
425,000					425,000 ..
60,000	60,000 ..	60,000	
20,000	20,000 ..	20,000	
5,065,650	5,065,650 ..	5,885,500 ..	78,550	
99,000	1,000,700 ..	954,850 ..	a) 45,850	a) Seconde partie des crédits destinés à aug- menter les traitements et les salaires.
796,850					
104,850					
1,461,000	1,461,000 ..	1,400,500 ..	a) 60,500	
120,000	450,000 ..	450,000	
284,000					
50,000					
16,000					
297,000	297,000 ..	297,000	
5,208,700	5,208,700 ..	5,102,550 ..	106,550	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
TÉLÉGRAPHES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
64	a.	Direction centrale et surveillance du service
	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de déplacements et d'intérim, et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
65	a.	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.
66	a.	Entretien des lignes et des appareils, mobilier et consommations diverses, etc.
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		
SIXIÈME SECTION.		
SERVICES EN GÉNÉRAL. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
67	a.	Surveillance et contrôle des gestions comptables, atelier du timbre, masse d'habillement, magasin central et dépôts de réception
	b.	Indemnités. — Frais de déplacements et d'intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
68	a.	Entretien et classement des approvisionnements, et délivrance aux dépôts, etc., par le magasin central
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des approvisionnements présentés en réception. — Fabrication de la graisse jaune
	c.	Fabrication de timbres-poste et de coupons Edmon'son, etc.
69	a.	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services, à l'exception de celui des postes. — Papiers, impressions, publications, mobilier et fournitures de bureau, frais de loyer et de régie aux agents du chemin de fer et du télégraphe dont les bureaux ne sont pas installés dans un local de l'État, ou qui sont tenus à pourvoir au chauffage et à l'éclairage de leurs bureaux; menues dépenses
70	a.	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration
71	a.	Conférences des chemins de fer belges
(Les crédits portés aux articles 2, Litt. C, 45, 49, 54, 60, 64 et 67, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
41,000 "	"	533,950 "	517,000 "	a) 16,950 "	"	a) Seconde partie des crédits destinés à augmenter les traitements et les salaires.
202,050 "	"					
90,500 "	"					
68,000 "	"					
492,250 "	"	492,250 "	475,150 "	17,100 "	"	
88,500 "	"	96,100 "	91,000 "	a) 4,500 "	"	
7,600 "	"					
50,000 "	"	60,500 "	60,150 "	a) 150 "	"	
11,800 "	"					
18,500 "	"					
240,000 "	"	240,000 "	240,000 "	"	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
1,000 "	"	1,000 "	1,000 "	"	"	
417,400 "	"	417,400 "	412,750 "	4,650 "	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre IV.		
		1 ^{re} SECTION. — Voies et travaux
		2 ^e — — Traction et matériel
		3 ^e — — Transports
		4 ^e — — Postes
		5 ^e — — Télégraphes
		6 ^e — — Services en général. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
COMMISSIONS.		
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.		
72	»	Frais de route et de séjour.
75	»	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, etc.
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.		
74	»	Frais de route et de séjour.
75	»	Publication du recueil, frais de bureau, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
76	»	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS. POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,192,250	·	4,192,250	4,177,250	15,000	·	·
6,727,800	·	6,727,800	6,716,500	11,500	·	·
5,965,650	·	5,965,650	5,885,500	78,350	·	·
5,208,700	·	5,208,700	5,102,550	106,550	·	·
492,250	·	492,250	475,150	17,100	·	·
417,400	·	417,400	412,750	4,650	·	·
19,002,050	·	19,002,050	18,765,100	252,950	·	·
600	·	600	600	·	·	·
1,400	·	1,400	1,400	·	·	·
1,100	·	1,100	1,100	·	·	·
5,900	·	5,900	5,900	·	·	·
7,000	·	7,000	7,000	·	·	·
·	59,500	59,500	59,500	·	·	·
·	59,500	59,500	59,500	·	·	·

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
77	•	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
78	•	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
79	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CREDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,000 "	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
7,000 "	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
9,000 "	"	9,000 "	9,000 "	"	"	
9,000 "	"	9,000 "	9,000 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 "	18,000 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 "	18,000 "	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<h1>Récapitulation.</h1>		
I.	56	Administration centrale
II.	<i>ib.</i>	Ponts et chaussées
III.	50	Mines
IV.	<i>ib.</i>	Chemins de fer. — Postes. — Télégraphes
V.	60	Commissions des procédés nouveaux et des Annales des travaux publics
VI.	<i>ib.</i>	Traitements de disponibilité
VII.	62	Pensions
VIII.	<i>ib.</i>	Secours.
IX.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU BUDGET.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manents.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
842,045	"	842,045	811,270	30,775	"	
5,707,530	401,050	6,109,280	5,971,170	228,110	"	
205,150	15,000	308,150	300,500	7,540	"	
10,002,050	"	19,002,050	18,769,100	232,950	"	
7,000	"	7,000	7,000	"	"	
"	59,500	59,500	59,500	"	"	
7,000	"	7,000	7,000	"	"	
9,000	"	9,000	9,000	"	"	
18,000	"	18,000	18,000	"	"	
25,885,555	506,450	26,452,005	25,952,630	499,375	"	
AUGMENTATION fr.				499,375		

(66).

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1864.

TABLEAU

des personnes admises à la pension, à charge du trésor public, depuis le 1^{er} novembre 1862 jusqu'au 1^{er} avril 1863, dressé conformément à l'article 4 de la loi du 17 février 1849, sur les pensions.

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS du PENSIONNAIRE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de l'arrêté d'admission à la retraite.	LIEU de NAISSANCE.	DATE de NAISSANCE.
633	Delanglez, Jean-Baptiste. . .	Facteur rural	18 mars 1802.	Mouscron (Flandre occ.).	27 févr. 1809.
634	Vyncke, Louis-Jacques . . .	Inspecteur au chemin de fer. .	24 déc. 1861.	Bruges.	24 avril 1787.
635	Gerardot de Sermoise, Jacques-Arnold.	Ingénieur en chef de 1 ^{re} classe des ponts et chaussées.	21 déc. 1861.	Tongres	9 déc. 1706.
636	Gniot, Gilles-Joseph	Facteur rural	27 mai 1862	Huy.	26 sept. 1825.
637	Dekimpe, Ivès-Casimir. . . .	Commis de 2 ^{me} classe au chemin de fer.	25 août 1862.	Courtrai	17 janv. 1812.
638	Missan, Jean.	Facteur rural	26 sept. 1862.	Tbielt	14 févr. 1797.
639	Martin, Veuve Descendre. . . .	Veuve de postillon	"	"	"
640	Nef, Ferdinand-Joseph.	Conducteur des ponts et chaussées.	8 oct. 1862.	Tournay	5 vend. an V (26 sept. 1796).
641	Eliaers, Jean-Louis.	Éclusier	24 juin 1862.	Marchiennes-au-Pont .	22 mars 1793.
642	Wauters, Louis-Norbert	Pontonniere-receveur	3 juin 1862.	S-Michel (Flandre occ.).	8 juin 1805.
643	Emons, Guillaume	Pontonniere	14 juill. 1862.	Reckheim (Limbourg).	28 août 1796.
644	Lhoest, Gilles-Joseph	Facteur des postes.	26 sept. 1862.	Visé (Liège)	8 juin 1794.
645	Vrancken, Isidore	Id.	Id.	Cras-Avernas (Liège) .	11 août 1810.
646	Eliaerts, Pierre-Corneille. . . .	Facteur chef au chemin de fer.	22 nov. 1862.	Anvers	4 avril 1795.
647	Troch, Charles	Facteur au chemin de fer . . .	Id.	Thisselt (Anvers). . . .	21 avril 1800.
648	Bogaerts, Jean-Baptiste	Garde convoi.	Id.	Bruxelles	13 sept. 1802.
649	Van Moortel, Jean-Baptiste . . .	Commis au chemin de fer. . . .	Id.	Id.	21 mai 1807.
650	Cornelis, Séraphin.	Facteur des postes.	Id.	Zele (Flandre orient.) .	1 ^{er} févr. 1814.
651	Lignac, Henri-Joseph.	Directeur de la régie des chemins de fer.	25 janv. 1863.	Liège	30 mai 1797.

DES TRAVAUX PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1864.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES.	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui considère LA PENSION.
Actifs.	Séduentaires et militaires						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.					
19 5 "	9 10 "	29 5 "	700 "	Art. 5 et 8, § 2, de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 3, de celle de 1849.	(¹) 353 "	1 ^{er} avril 1862.	27 octob. 1862.
"	50 1 "	30 1 "	5,700 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er} , de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 3, de celle de 1849.	2,658 "	1 ^{er} janv. 1862.	Id.
"	"	44 "	6,580 "	Art. 1 ^{er} de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 4, de celle de 1849.	4,580 "	Id.	Id.
12 6 "	" 8 "	15 2 "	700 "	Art. 1 ^{er} , 8 et 14 de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 3, de celle de 1849.	175 "	1 ^{er} juin 1862.	Id.
"	25 8 9	25 8 9	1,800 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er} , de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 3, de celle de 1849.	710 "	1 ^{er} sept. 1862.	Id.
18 5 "	"	18 5 "	700 "	Id. id.	252 "	1 ^{er} oct. 1862.	Id.
"	"	"	"	Art. 14 de la loi du 10 frim. an VII, et § final de l'art. 65 de celle de 1844.	120 "	Id.	24 nov. 1862.
"	52 6 "	52 6 "	2,000 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er} , de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 3, de celle de 1849.	1,000 "	1 ^{er} nov. 1862.	27 févr. 1865.
"	25 " 10	25 " 10	850 "	Id. id.	500 "	1 ^{er} juill. 1862.	2 mars 1865.
"	15 2 "	15 2 "	610 "	Art. 5 et 14 de la loi de 1844.	175 "	Id.	Id.
"	55 2 "	55 2 "	500 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 3, de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 3, de celle de 1849.	255 "	1 ^{er} août 1862.	Id.
25 4 "	" 8 15	24 " 15	700 "	Id. id.	304 "	1 ^{er} oct. 1862.	Id.
16 4 "	16 2 27	52 6 27	700 "	Art. 5 et 8 de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 2, de la loi de 1856.	581 "	Id.	Id.
14 2 15	11 " "	25 2 15	1,800 "	Art. 5 et 8 de la loi de 1844, et art. 1 ^{er} , § 3, de celle de 1849.	768 "	1 ^{er} déc. 1862.	Id.
10 2 "	20 5 "	50 5 "	1,700 "	Id. id.	845 "	Id.	Id.
20 2 "	15 5 18	35 5 18	1,400 "	Id. id.	798 "	Id.	Id.
8 6 "	18 1 "	26 7 "	1,800 "	Id. id.	778 "	Id.	Id.
14 8 "	9 5 4	24 1 4	1,000 "	Id. id.	411 "	Id.	Id.
"	55 0 "	55 0 "	9,200 "	Art. 1 ^{er} de la loi de 1844; art. 1 ^{er} , § 4, de celle de 1849, et art. 1 ^{er} , § 2, de celle de 1856.	5,000 "	1 ^{er} févr. 1865.	Id.
TOTAL. fr.					19,627 "		
Les extinctions de pensions constatées du 1 ^{er} novembre 1862 au 1 ^{er} avril 1863, au nombre de 5, s'élèvent ensemble à					2,721 "		
Reste. fr.					16,906 "		
SITUATION GÉNÉRALE.							
Au 1 ^{er} avril 1865, les pensions inscrites, au nombre de 651, s'élèvent à					350,550 "		
et les pensions éteintes, au nombre de 206, à					160,881 "		
Reste. fr.					189,669 "		

(¹) Pension révisée.